

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

Réunion du 18 février 2026

Présent.es : Françoise BAGOT, Laurent BLIN, Mireille BLONDET, Jacqueline CAITI, Roselyne CHEVALIER, Christian DE BROSSES, Ismaila DIALLO, Emmanuel DUPRAT (ADRAQH), Stéphane GARNIER, Abel GUGGENHEIM, Ida HOUNKPATIN, Julien ISENMANN, Christophe JUNIEN, Céline LESCOP, Laetitia MARECHAL, Muriel MERCIER, Léonard NIOCHE, Augustin PARET-FREAUD, Laurie POIRETTE, Corinne TRESCA (Pour Une Ville Souhaitable), Marie-Ange SCHILTZ, Céline STEENKESTE.

Auditeur libre : Tom CARPENTIER, Patrick MOSKOVICZ

Excusé.e.s : Evelyne CLAVAUD, Bernard CYFFERS, Pierre GENIN, Yoneko KIKUCHI, Fabien SARFATI.

Mairie : Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne, Alexandre BAUX-DE CASTRO, chargé de participation citoyenne.

En introduction à la réunion, la coprésidente présente l'équipe d'animation aux personnes venant pour la première fois et leur propose de se présenter à leur tour. Elle donne ensuite la parole à Véronique LEVIEUX afin qu'elle réponde aux questions posées lors de la séance précédente.

Réponse aux questions de la précédente réunion

Avant de répondre aux questions de la séance précédente, Véronique LEVIEUX rappelle au Conseil de quartier que ce sera sa dernière réunion en tant que référente du Conseil de quartier.

Le Conseil de quartier signale une problématique de déjections canines sur la place Goldoni ainsi que des pieds d'arbres avec un entourage en quick qui se soulève.

La Mairie a sollicité un atelier de sensibilisation sur les déjections canines avec un éducateur canin dans les prochaines semaines. Cet atelier sera annoncé dans la Newsletter de Paris Centre.

Jardin d'enfants des Halles : Le Conseil de quartier signale que la surface au sol est abîmée.

Une campagne de travaux est prévue sur le Terrain d'Aventures et le Jardin d'enfants, au printemps 2026. Le sujet est connu des services techniques de la DEVE. La question de l'entretien à long terme de cet espace sera également discutée au début de la prochaine mandature, avec la nouvelle équipe municipale.

Le Conseil de quartier signale que rue du Jour, le marché bloque les pompiers car ce dernier n'est nettoyé que le lundi.

La Mairie n'a pas eu de signalement à ce propos provenant de la Caserne des pompiers. Si un problème apparaissait, il serait traité immédiatement.

Comment faire appliquer/respecter le règlement de dépôts des bacs des commerces et des copropriétés ?

La Mairie de Paris Centre communique régulièrement auprès des commerçants sur les règles de dépôt des bacs afin d'en assurer le respect. Un petit-déjeuner à destination des commerçants, dédié à la gestion des déchets a d'ailleurs été organisé au printemps 2025 à la Mairie de Paris Centre en présence de la Direction de la Propreté et de l'Environnement de la Ville de Paris pour échanger directement avec les professionnels sur ces enjeux.

Les informations pratiques sont disponibles sur le site de la Ville de Paris (<https://rdnm.paris.fr/rdnm/>). Le non-respect de ces règles peut donner lieu à des contrôles et à des sanctions, avec des amendes pouvant aller jusqu'à 450 € pour les commerces indécents.

Par ailleurs, nous avons remonté ce signalement à la police municipale.

Quelle proposition de mise en conformité de la signalétique peut être faite pour la règle du pied à terre à vélo pour la traversée du jardin Mandela (mail le 18 décembre) ?

Il a été maintes fois répondu à ce sujet. Les vélos sont autorisés à circuler à faible allure sur l'allée André Breton, en fonction de la densité des piétons. Et dans le jardin Nelson Mandela. La Mairie a mis en place 2 actions de signalisation sur cette allée pour signifier l'entrée, dans une aire piétonne, puis un jardin, aux cyclistes s'engageant sur l'allée André Breton (l'immense majorité des cyclistes circulant dans le jardin le font sur cette allée).

Il n'y a pas d'obligation de mettre pied à terre. Cela a été indiqué en réunion sur site, et dans tous les échanges suivants. Cela est conforme au règlement des parcs et jardins de la Ville de Paris.

Les panneaux d'aire piétonne ont été installés dès la fin d'année 2025. Le marquage horizontal, à l'entrée du jardin, se fera au mois de février.

Le Conseil de quartier signale qu'à proximité de la sortie du métro 4 aux Halles, une bouche d'évacuation des eaux est obstruée et génère une énorme flaque qui gêne considérablement la circulation.

La Mairie a transmis ce signalement à la DPE. Le Conseil de quartier peut-il transmettre le signalement DMR contenant l'adresse et les photos du signalement ?

Les habitants signalent les problèmes de propreté aux abords des tunnels.

La fonctionnelle (service en central assez puissante de la DPE) nettoie les tunnels des Halles 2 fois par mois. Dans ce cadre, les tunnels et leurs entrées sont nettoyés bien que malheureusement souillés très rapidement. La Mairie continue d'encourager les habitants à réaliser des DMR.

La problématique du stationnement vélo sur les croix de Saint André de la place Goldoni a bien été remontée à la Police Municipale. Cependant, le lendemain quand cette dernière s'est rendue sur la place, il n'y avait plus de vélo en stationnement. Un habitant ajoute que les entrées sur la place Goldoni font aussi régulièrement l'objet de dépôts sauvages d'ordures ou d'encombrants. Il estime que le problème va au de-là du simple stationnement des vélos. Le Conseil de quartier demande s'il serait possible de mettre en place une signalétique pour rappeler l'interdiction de stationnement des vélos à cet endroit.

La Mairie a relancé la demande d'avis technique auprès de la DVD.

Réponse du 20 janvier 2026 :

Pour rappel, des échanges ont eu lieu avec le Conseil de quartier en décembre à ce sujet (cf mail).

La Mairie avait alors répondu au Conseil de quartier que la pose d'arceaux constituerait une solution pérenne qu'elle pourrait mettre en place lors de la prochaine mandature, compte tenu que les services de la voirie ne pouvaient pas absorber cette nouvelle commande dans le plan de charge actuel. Elle a invité le Conseil de quartier à lui faire remonter les

emplacements identifiés pour la pose d'arceaux, en tenant compte de la covisibilité nécessaires aux abords des passages piétons.

Il avait également été demandé de répliquer le dispositif mis en place sur le pont des Arts pour limiter l'installation de cadenas. La Mairie avait répondu que ce dispositif onéreux, est un aménagement spécifique qu'il n'est pas possible de répliquer sur toutes les barrières parisiennes et dont la mise en œuvre n'aurait pas été plus rapide par ailleurs.

Le Conseil de quartier avait alors proposé d'installer des panneaux du même type que ceux apposés sur les jardinières signalant l'espace sans tabac.

Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers a rendu un avis favorable de principe. Il a alors été indiqué au Conseil de quartier que la Mairie se rapprocherait de la STV pour obtenir un avis technique et la mise en œuvre de ce projet qui pourrait être financé par le Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil. La Mairie a également indiqué au Conseil de quartier qu'il conviendrait de voter ce projet avec le budget correspondant en réunion.

À ce stade, la Mairie n'a pas encore eu de retour des services compétents. Elle ne manquera pas de tenir informé le Conseil de quartier dès que l'avis technique aura été reçu.

Centre Pompidou

Le Centre Pompidou est désormais complètement fermé au public. Il déploie de gros efforts pour rester présent dans le quartier.

Un comité de suivi des travaux a été mis en place avec les riverains pour leur permettre de suivre l'évolution des travaux. Le Centre a aussi mis en place des collaborations avec des entités culturelles du quartier, notamment le MK2 Beaubourg, la Maison de la Poésie et la Gaîté Lyrique. La Maison du Plateau, situé dans l'atelier Brancusi, accueille un pôle d'information et des petites expositions. Les visites sont gratuites. Actuellement, on y trouve une exposition sur le code couleur du Centre Pompidou. Pour ne pas se faire oublier, il y a également une « Pompicyclette » qui circule dans le quartier. Il s'agit d'un vélo cargo avec des tubes à l'arrière qui sont censés représenter les colonnes d'aération du Centre Pompidou. Des palissades ferment la piazza devant le Centre. Il est prévu d'y installer des panneaux d'exposition et d'information. Le Centre envisage également d'organiser des animations sur la partie de la piazza non occupée par le chantier.

Les travaux ont débuté. Actuellement des ouvriers sont en train d'autonomiser l'IRCAM. Ensuite il y aura une phase de curage et de désamiantage qui durera 1 an et demi : elle débutera en juin 2026. Les horaires du chantier sont prévus de 7h30 à 18h00 sauf les dimanches et jours fériés.

Le Conseil de quartier a demandé à ce que la rampe d'accès soit nettoyée. Il a été répondu que ce nettoyage était très coûteux, qu'il avait lieu une fois par mois et qu'il n'était pas possible de l'organiser plus régulièrement.

Le projet d'ouverture d'un Centre Pompidou à Massy verra le jour en 2027.

Végétalisation

Un nouvel arbre a été planté rue de Turbigo. Il est bien protégé avec une croix de Saint-André et un cadre d'un permis de végétaliser. Le groupe de travail va réaliser un travail d'identification des arbres en danger afin de les faire protéger.

Les ateliers de jardinage via les permis de végétaliser du Conseil de quartier mis en place par le groupe de travail végétalisation ont bien fonctionné. Les permis de végétaliser sont beaucoup moins soumis aux incivilités depuis que la signalétique a été installée.

Plusieurs permis de végétaliser :

- Un permis au 3 rue Tiquetonne
- Trois permis au 17 rue de Turbigo
- Quatre permis au 11 rue de Turbigo
- Deux permis rue Greneta
- Un permis à l'angle des rues Greneta et Sébastopol

Le Conseil de quartier envisage un nouveau permis de végétaliser rue Saint-Sauveur. Le Conseil de quartier a également proposé des idées de végétalisation dans le cadre d'Embellir Votre Quartier. Ce programme suivra son cours malgré la période de réserve électorale qui interdit de communiquer sur ce sujet. Si des personnes souhaitent rejoindre le groupe de travail sur la végétalisation, elles peuvent soit se signaler sur le groupe Signal, soit auprès de l'équipe d'animation.

Animation

Le Conseil de quartier organisera une fête de quartier avec le Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers dans le square Émile Chautemps début juin. Il s'agit d'un évènement avec de nombreuses animations et associations. Il y a deux ans, une exposition sur l'architecture du quartier avaient été proposée aux participants. L'an dernier c'était une exposition sur les artisans du quartier. Une réunion doit avoir lieu le 3 mars pour l'organisation de l'évènement.

Propreté

La coprésidence regrette qu'il n'y ait plus de référents propreté pour le quartier. Les habitants estiment qu'il est nécessaire d'agir sur le sujet des poubelles. Si certaines copropriétés ne peuvent pas sortir ou rentrer les poubelles dans les heures définies, des entreprises proposent de le faire. En conséquence, il est nécessaire que les copropriétés prennent leurs responsabilités sur ce point.

La coprésidence donne les coordonnées de la division territoriale de propreté de Paris Centre aux membres du Conseil : 01 55 34 77 17

Ce numéro permet de signaler les problématiques suivantes :

- Nettoyement des rues
- Collecte des déchets
- Réduction et tri des déchets
- Enlèvement des encombrants
- Désaffichage et graffiti

Si des personnes souhaitent rejoindre le groupe de travail sur la propreté, elles peuvent soit se signaler sur le groupe Signal, soit auprès de l'équipe d'animation.

Terrasses

L'équipe d'animation compare les terrasses à une baignoire qui déborderait, considérant que le flux entrant est plus important que le flux sortant. Le sujet est considéré comme très problématique pour les riverains.

Les autres années, une réunion de bilan avait été organisée avec les Conseils de quartier à la Mairie. Cette année, cette réunion n'a pas pu se tenir en raison de la période de réserve électorale.

Deux sujets restent en attente :

- Un vœu a été proposé l'année dernière. Un courrier a été envoyé à la suite à la Mairie. À cette date le Conseil de quartier n'a pas encore obtenu de réponse.
- La mairie indique qu'elle ne communiquera pas les documents PV des commissions de régulation des débits de boissons des 3 dernières années, en attente depuis plusieurs années (questions relancées lors de la dernière plénière, pourtant avec un accord de principe en juin 2024 relatif à des documents anonymisés).

Si des personnes souhaitent rejoindre le groupe de travail sur les terrasses, elles peuvent soit se signaler sur le groupe Signal du Conseil, soit auprès de l'équipe d'animation.

Budget

Le Conseil de quartier vote un budget de fonctionnement de 350€ pour des pots de fin de réunion.

Plusieurs projets sont déjà en gestation, notamment un projet en lien avec la Médiathèque musicale de Paris Christiane Eda-Pierre.

Points divers

La galerie d'art qui a remplacé la librairie passage Molière semble s'occuper des plantes situées devant sa devanture. Des signalétiques seront prochainement installées par le gardien pour limiter les dégradations et les dépôts de déchets.

Une habitante explique que la volonté de la Mairie de Paris est de limiter les affichages afin de limiter l'encombrement de l'espace public. Elle indique que, selon elle, il faudrait que la Ville soit beaucoup plus explicite sur ce qui est autorisé et sur ce qui ne l'est pas.

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra le 13 avril prochain.

Questions

1. Le Conseil de quartier souhaiterait avoir la liste des équipements de proximité existants sur le territoire Halles-Beaubourg-Montorgueil afin de travailler sur les projets d'investissement qu'il pourrait proposer.

Signalement

1. Le Conseil de quartier signale des dépôts d'ordures et de poubelles récurrents à l'angle des rues Palestro et Greneta.

Liens utiles :

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/halles-beaubourg-montorgueil-17544>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.